

UN DIAGNOSTIC ÉNERGETIQUE POUR QUOI FAIRE ?



Le diagnostic énergétique est un élément **incontournable** pour la réalisation d'une **rénovation énergétique performante** d'un logement à plusieurs titres :

ÉTAT DES LIEUX

- Il donne une description technique des **éléments constitutifs** de l'habitation (parois opaques et vitrées)
- Il décrit également les **équipements techniques** du logement (systèmes de chauffage, eau chaude, ventilation, etc)
- Il fait un calcul conventionnel des **consommations énergétiques** et d'émissions de **gaz à effet de serre** du logement avant travaux



MESURES D'AMÉLIORATIONS

- Il permet d'avoir une **connaissance** approfondie et chiffrée de son logement
- Il met en évidence les **points faibles** de son habitation
- Il permet de prioriser les **actions** et de connaître les **points d'intervention** nécessaires à l'atteinte de ses objectifs en termes de **confort, d'économies** ou de mise en valeur de son **patrimoine**



IMPACTS DES TRAVAUX

- Il donne une évaluation des **gains énergétiques** engendrés par les travaux
- Il permet d'évaluer l'**impact économique et environnemental** de son investissement



Le **diagnostic de performance énergétique** donne une image thermique du logement à un instant particulier. Il ne prend pas en compte l'environnement, le type d'occupation et d'utilisation de celui-ci. Pour obtenir des informations encore plus précises vous pouvez réaliser un **audit thermique, une simulation thermique dynamique ou une infiltrométrie** de votre habitation.



UN ÉLÉMENT OBLIGATOIRE POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT PAR LA PLATEFORME CAR :

- C'est un **outil** indispensable pour connaître **thermiquement** le logement et comprendre son **fonctionnement**.
- Il sera une **base de travail** unique pour tous les acteurs de projet.
- Un état des lieux du bâti réalisé par un **professionnel certifié** permet d'avoir de bonnes **fondations** pour monter un projet de **rénovation énergétique performant**.
- Il facilitera votre **prise de décision** pour la réalisation d'un **programme de travaux économiquement pertinent et thermiquement performant**.
- Il permet **d'individualiser** l'accompagnement et les conseils, donnés par les conseillers de la Plateforme, en fonction des **spécificités** de son logement.

En partenariat avec :

LES AVANTAGES DU DIAGNOSTIC ÉNERGETIQUE PLATEFORME

La Plateforme a établi un **cahier des charges** relatif à la réalisation d'un diagnostic énergétique propre au dispositif sur notre territoire.

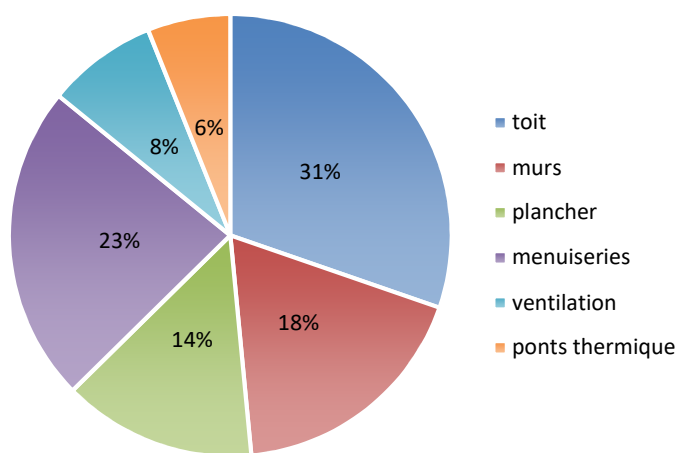
Le DPE étant souvent un document compliqué à comprendre, la Plateforme a souhaité que le diagnostic soit plus **pédagogique** et permette de visualiser rapidement les **gains énergétiques** réalisés selon différents **scénarios de travaux**.

Deux atouts principaux :



- **Un schéma**, pour visualiser simplement les principales zones de déperditions énergétiques dans son logement.
- **Trois scénarios** de rénovation pour évaluer l'impact de différents bouquets de travaux. Ils ne sont pas figés et le particulier pourra décider d'un autre programme de travaux, mais ils seront des bases de réflexions concrètes. Chaque scénario présentera une estimation de son coût et des gains énergétiques engendrés.

localisation des déperditions énergétiques



Exemple de schéma de déperditions énergétiques d'un logement



SCENARIO 1 (projet initial)

- Programme de travaux défini par le propriétaire du logement
- exemple: Changements des menuiseries + chaudière



SCENARIO 2 (pour aller plus loin)

- Optimisation du rapport coût/économies d'après les résultats du diagnostic
- exemple: scénario 1 + isolation des combles + VMC



SCENARIO 3 (niveau rénovation BBC)

- Travaux nécessaires à l'atteinte d'un niveau de rénovation Bâtiment Basse Consommation
- exemple: scénario 2 + isolation des murs + énergies renouvelables

Exemple simplifié de scénarios de rénovation



Ces outils ont été choisis pour **aider** le particulier dans sa **prise de décision** et l'amener à faire les **bons choix** pour son projet en fonction de ses **besoins**, de ses **moyens** et de son **bien**.

Demandez des renseignements sur le dispositif à l'Espace Info-Energie du Département des Pyrénées-Orientales
au 04.68.85.82.18 (lundi 14h-17h ; mardi au vendredi 9h30-12h)
Ou par mail à eie.66@cd66.fr

En partenariat avec :